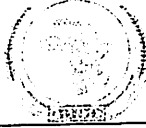


AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : 011-551 7700 Fax : 011-551 7844
website : www.africa-union.org

**TROISIEME SESSION ORDINAIRE
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES
DE LA CULTURE DE L'UNION AFRICAINE (CAMC3)
25-29 OCTOBRE 2010
ABUJA (NIGERIA)**

CAMC/EXP/13(III)

**Thème : Financement durable du Secteur
du Développement de la Culture en Afrique**

**DEMANDE RELATIVE A LA RECONNAISSANCE ET A
L'APPROBATION DU CENTRE DES ARTS ET DE LA
CIVILISATION NEGRO-AFRICAINE (CACNA) COMME
INSTITUTION CULTURELLE PANAFRICAINE PAR LES
MINISTRES DE LA CULTURE DE L'UNION AFRICAINE**

(Document soumis par Son Excellence le Ministre du
Tourisme, de la Culture et de l'Orientation nationale du Nigeria)

INTRODUCTION

Après l'accueil et le succès historiques du deuxième festival mondial des arts et de la culture (FESTAC '77) négro-africaine, le Centre des Arts et Civilisations négro-africaines (CCNA) a été créé par le décret 69 de 1979. Le Centre abrite tous les artefacts et rares objets culturels qui ont été utilisés au cours du FESTAC '77. C'est pour honorer l'engagement pris par le Nigeria de conserver l'ensemble des œuvres d'art appartenant aux 59 pays et collectivités négro-africaines qui ont participé au festival que le Centre a été créé. La préservation et l'entretien de ces reliques du FESTAC '77 visaient à renforcer et consolider les acquis de ce festival historique.

2. Pour atteindre ses buts et réaliser ses objectifs, le Centre organise des conférences, des séminaires, des colloques, des ateliers et des expositions en vue de mettre en valeur le patrimoine culturel africain et projeter une image complète des peuples négro-africains. Il s'agit de faciliter, au niveau mondial, la compréhension et l'appréciation de leurs très riches cultures.

3. Le Centre, chargé de la responsabilité de promouvoir et de diffuser le patrimoine culturel négro-africain dans sa totalité, dispose d'une bibliothèque, d'une galerie d'art, d'un studio abritant des collections de biens culturels d'importance historique pour les peuples négro-africains du monde entier.

4. Sur la base de l'importance de ce Centre pour l'Afrique et les Africains de la diaspora, une des recommandations du rapport de 2000 du Comité présidentiel sur la Révision, l'Harmonisation et la Rationalisation des Entreprises, des Institutions et Organisations paraétatiques fédérales visait à reclasser le Centre pour qu'il devienne le Centre du Patrimoine africain.

MISSION

5. Le Centre a pour mission de promouvoir l'intérêt, la compréhension et l'appréciation du public des Arts et de la culture négro-africaine en vue de mettre en relief la contribution des peuples négro-africains à la civilisation du monde.

VISION

6. En ce qui concerne la vision qui l'anime, le Centre veut être à la tête des organismes chargés d'encourager, initier, faciliter et coordonner la récupération et la restauration du patrimoine national et culturel des peuples négro-africains dans le but de le protéger, de le préserver et de le projeter pour une meilleure compréhension et appréciation desdits peuples.

FONCTIONS

7. L'article 4 du décret N° 69 portant création du Centre en définit les fonctions comme suit:

- 7.1. Le Centre est une institution multidisciplinaire et, aux termes du présent décret, est chargé de la responsabilité de promouvoir l'intérêt public pour les Arts et les civilisations négro-africaines, de présenter les œuvres d'art de valeur de chaque pays ayant participé au deuxième Festival des arts et de la Culture négro-africaine de 1977 (ci-après dans le présent décret dénommé ("le Festival 1977") ou à de manifestations similaires, ou
- de tout autre pays ou personne si lesdites œuvres d'art proviennent ou appartiennent au Festival 1977 ou à de manifestations culturelles similaires, données au Centre soit directement, soit par l'intermédiaire du Comité international du Festival 1977 ou ultérieurement données au Centre par toute personne ou organisation.
- 7.2. En application de ce qui précède, le Centre est appelé à assumer les responsabilités suivantes:
- a) localiser, identifier et rassembler, pour une meilleure préservation, toutes les œuvres enregistrées, tous les documents publiés, toutes les pièces de musée relatifs au Festival 1977 et préparer un inventaire desdites œuvres;
 - b) promouvoir la compréhension et l'appréciation des arts et des cultures négro-africaines en permettant au grand public de participer dans ses activités à travers des conférences, débats, colloques, expositions, spectacles et démonstration d'arts et métiers ;
 - c) acquérir, auprès de chaque secrétariat national du Festival 1977 / et de toute autre source, des données artistiques sur des œuvres d'art en rapport avec les festivals antérieurs ou à venir mondiaux, régionaux ou nationaux d'arts et de culture d'intérêt pour les arts et la civilisation négro-africaine;
 - d) publier des guides, catalogues, bibliographies, résumés et indices en vue de faciliter l'utilisation des œuvres d'art conservées au Centre;
 - e) ouvrir le Centre au public sous des conditions à déterminer par le Conseil d'administration, avec l'approbation du Commissaire ;
 - f) organiser des expositions et toutes autres manifestations propices aux objectifs du Centre;
 - g) prendre les dispositions appropriées pour l'échange, soit par le prêt, soit par le don d'œuvres d'art conservées au Centre;
 - h) compléter les œuvres d'art conservées au Centre par l'acquisition de copies des œuvres relatives aux festivals d'arts et de culture

mondiaux, régionaux ou nationaux passés et à venir d'intérêt pour les Arts et civilisations négro-africaines;

- i) sauvegarder la propriété du Centre ; et
- j) prester des services que fournit habituellement un Centre de ressources culturelles.

STRUCTURE DU CENTRE

8. La structure du Centre est la suivante:

- Direction (Bureau du directeur et Unité de vérification);
- Division de la Documentation (Bibliothèque et Archives);
- Divisions de la recherche et des publications;
- Division de la gestion de l'information;
- Division de l'amélioration et de l'administration;
- Division de l'exposition et du musée;
- Département des affaires générales et de la gestion stratégique.

COLLABORATION / AFFILIATION

9. Pour faciliter la diffusion de ses activités dans le monde et mettre en valeur la riche diversité culturelle de l'Afrique au sein de la communauté mondiale, le Centre collabore avec différentes organisations internationales dont les suivantes :

- Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA);
- Conseil international des Archives (ICA);
- Projet de Musée d'Afrique de l'Ouest (WAMP);
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO);
- Groupe panafricain stratégique et de recherche en politiques (PANARSTRAG);
- Institut international pour la civilisation Bantu (CICIBA);
- Université d'État de Kent (Etats-Unis) Etc.

10. Le Centre établit également des liens avec le continent africain et les Africains de la diaspora à travers des conférences internationales sur le territoire et à l'extérieur du Nigéria, à l'instar de la conférence tenue en novembre 2006 à Trinidad-et-Tobago (Antilles) sur le thème «Faire progresser et intégrer la recherche et les études dans l'intérêt de l'Afrique et de la diaspora africaine». Les participants à cette conférence étaient originaires de seize (16) pays du

monde négro-africain. Le Centre a reçu de huit (8) organisations panafricaines mandat d'intensifier les efforts visant à renforcer la relation entre les Africains sur le continent et leurs frères de la diaspora. En outre, le Centre a été désigné lors d'un atelier conjoint sur la méthodologie se tenant à Nairobi (Kenya) en 2006 pour coordonner la recherche en art rupestre africain dans les parties centrale et occidentale d'Afrique.

REALISATIONS RECENTES

11. Les suivantes sont des réalisations du Centre au niveau international:

- ❖ le Centre a récemment conclu un accord de collaboration avec le Gouvernement brésilien par le biais du Secrétariat spécial du Brésil pour la Promotion des Politiques sur l'Egalité raciale (SEPPIR), Présidence, Brésil, avec la signature d'un Protocole d'accord portant sur des domaines étendus de collaboration transnationale et transcontinentale mettant un accent particulier sur la promotion des droits culturels et de l'égalité raciale, les recherches et les échanges dans d'autres domaines d'intérêt pour la culture et l'histoire négro-africaines. La signature de ce protocole d'accord était l'aboutissement de deux (2) colloques internationaux organisés avec succès par le Centre, tenus à Rio de Janeiro et à Brasilia (Brésil) en 2008 et 2009 respectivement. Le protocole d'accord avec le Brésil a été signé conjointement par Son Excellence Monsieur Edson Santos, Ministre en charge du SEPPIR, au nom du Gouvernement brésilien, et par le Sénateur Jibril Bello Gada, ancien Ministre nigérian du Tourisme, de la Culture et de l'Orientation nationale, au nom du Gouvernement fédéral du Nigeria, le lundi 15 mars 2010 à Abuja (Nigeria);
- ❖ le Centre a organisé un sommet / colloque des offices et organisations chargées de la gestion des arts et la culture africaine sur le continent et dans la diaspora, à Yaoundé (Cameroun) du 7 au 10 avril 2009 sur le thème «La culture africaine dans la mondialisation du 21ème siècle ». Cet événement faisait suite à un précédent sommet tenu à Lagos en 2007 et à une table ronde des institutions culturelles africaines organisée par la Commission de l'Union africaine au cours de la deuxième Session de la Conférence des ministres de la culture de l'Union africaine tenue à Alger en 2008;
- ❖ le Centre a signé avec l'institut sud-africain de recherches sur l'Afrique, **Africa Institute of South Africa (AISA)** et le **Centre régional pour la recherche et le développement des langues africaines (CERDOTOLA)** (Cameroun) en février et avril 2009 respectivement, deux autres protocoles d'accord visant à favoriser la coopération et les échanges culturels transfrontaliers ;
- ❖ en collaboration avec le Centre de l'Union africaine pour la Tradition orale et l'Histoire (UA-CELTHO), le Fonds d'affectation spéciale pour l'Art rupestre africain (TARA) et le Groupe panafricain de recherche stratégique (PANAFSTRAG), le Centre a organisé un atelier de

méthodologie sur l'art rupestre africain à Niamey (République du Niger) en mars 2008;

- ❖ le Centre a collaboré avec le Gouvernement de l'État d'Osun pour s'assurer du succès du décollage du Centre pour la Culture noire et la Compréhension internationale, membre affilié de l'Institut pour la Culture africaine et la Compréhension internationale, institut de catégorie 2 de l'UNESCO;
- ❖ sur invitation de l'UNESCO, le Centre a monté à Paris une exposition sur le thème : « **Lumières du FESTAC 77** » à l'occasion de la 37ème Session de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre / novembre 2007;
- ❖ en outre, le Centre a accueilli en 2007 à Quidah (République du Bénin) la troisième édition de sa série de conférences internationales qui avait pour thème « **Spiritualité africaine dans le monde, Capital social et Autosuffisance en Afrique** »;
- ❖ le Centre a parrainé le **Colloque international sur l'esclavage et le colonialisme** organisé du 10 au 12 mai 2007 à Accra (Ghana) pour marquer le bicentenaire de l'abolition de l'esclavage et la prééminence du panafricanisme.

REALISATIONS AU NIVEAU NATIONAL

12. Autant le Centre fait son chemin sur le plan international, autant il laisse de grandes empreintes au niveau national:

- ❖ le Centre compte cinquante-huit (58) publications dont deux (2) monographies publiées en 2010 qui couvrent l'ensemble des arts, de la culture, du patrimoine, des peuples et de l'histoire négro-africains;
- ❖ un atelier national sur "**La renaissance culturelle pour l'intégration nationale et le développement durable**" a été organisé par le Centre à Lagos (Nigéria) du 17 au 18 avril 2008. Il a attiré au Nigeria des participants venant de différentes institutions et agences;
- ❖ le Centre a également facilité l'inscription en 2007 du site de monolithe de Ikom dans l'Etat de Cross River (Nigeria) sur la liste des 100 sites les plus en danger du Fonds mondial pour les monuments, ce qui donne au site qualité pour recevoir l'aide financière internationale et d'autres parrainages connexes;
- ❖ le Centre a également abrité la réunion des organisations africaines parties prenantes dans la gestion et la promotion des arts et de la culture africaine, réunion qui s'est tenue du 21 au 23 août 2007 à Lagos (Nigeria) ;

- ❖ le Centre, en collaboration avec la Fondation Ford, a monté une exposition sur le thème « **Culture et richesses cachées au service de la technologie de l'architecture locale du Nigeria** » du 10 au 16 novembre 2007 à Abuja (Nigeria);
 - ❖ une conférence publique intitulée « **Arts et patrimoine : catalyseurs du développement en Afrique** » a été organisée par le Centre à l'Université d'Ibadan dans l'Etat d'Oyo (Nigeria) à l'occasion du **Black History Month (Mois de l'Histoire des Noirs), le 23 février 2010**. Le conférencier était le professeur Charles Bikoi Binan, Secrétaire exécutif du Centre régional de Recherche et de Documentation sur la Tradition orale et le Développement des Langues africaines (CERDOTOLA) (Cameroun). Le Centre marque le Mois de l'histoire des Noirs chaque année ;
 - ❖ le Centre, l'Institut des études culturelles et l'Université Obafemi Awolowo à Ile-Ife (Nigeria) ont conjointement organisé une conférence internationale qui avait pour thème « **Migration et modes de peuplement dans le pays Yoruba** » et qui s'est déroulée du 11 au 14 mars 2010;
 - ❖ le 3 mars 2009, le Professeur Tunde Babawale, Directeur général, a fait un exposé sur les « **Relations de l'Afrique et de la Diaspora africaine** » lors d'une conférence annuelle du Collège de la Défense nationale, à Abuja (Nigeria) qui avait pour thème « **Relations de L'Afrique et de la Diaspora africaine: défis, opportunités et perspectives** ». La conférence était organisée pour le cours 17 et pour 105 participants dont des colonels et leurs homologues des autres branches des Forces armées nigérianes;
 - ❖ le Centre a organisé une conférence publique sur les langues locales d'Afrique à Abuja (Nigeria) le 7 mai 2009. Elle avait pour thème « **Langues africaines, Développement de l'Afrique et Unité africaine** ». Le conférencier était le Professeur Kwesi Kwaa Prah, Directeur du Centre d'Etudes avancées des Sociétés africaines (CASAS) de Cap (Afrique du Sud).
13. Entre 2006 et 2008, le Centre a également accueilli une série de conférences publiques et d'autres activités dont les plus importantes sont les suivantes :
- ❖ conférence publique annuelle le 27 mars 2008 sur le thème « **Concilier la foi: stratégies visant à accroître l'harmonie religieuse pour le développement national** », conférence donnée à Lagos (Nigeria) par le Professeur Jacob Kehinde Olupona de l'Université de Harvard (Etats-Unis) ;
 - ❖ exposition intitulée « **Culture et création de richesses** » pour marquer la Journée mondiale de la culture 2008 à Abuja (Nigeria);

- ❖ conférence le 27 mai 2008 sur le thème "**L'impératif de la restauration des valeurs familiales pour une réelle édification de la nation: ce qui doit être fait**" à l'occasion de la célébration la Journée internationale des enfants;
 - ❖ concours national de peinture le 27 novembre 2008 en l'honneur de Nelson Mandela, ancien Président d'Afrique du Sud. Le but en était de faire reconnaître la contribution des artistes professionnels à la promotion de l'histoire et de la culture africaines au fil des ans. Il a ainsi rassemblé vingt-deux (22) œuvres d'artistes professionnels chevronnés et en herbe. Emmanuel Dudu a remporté une victoire très disputée et juste;
 - ❖ célébration du trentième anniversaire du FESTAC le 29 mars 2007 par une série d'activités ;
 - ❖ exposition les 22 et 23 février 2007 à Lagos pour marquer le Mois de l'Histoire des Noirs ; exposition intitulée «**L'Afrique: ses écrits autochtones et ses grands Réalisateurs**» qui s'est déroulée en même temps qu'une pièce de théâtre intitulée «**Cornerstone**», un euphémisme pour «**Culture africaine**», commandée par le Centre et montée avec la collaboration du Centre des Arts africains du théâtre et de la production cinématographique;
 - ❖ célébration de la Journée internationale des musées le 18 mai 2007 à Lagos par une conférence publique intitulée «**Musées et patrimoine universel**». La conférencière était Mme Violeta Ekpo;
 - ❖ présentation théâtrale d'un drame intitulé "**Angst**" (Angoisse) pour marquer la Journée mondiale du sida le 1er décembre 2006 en collaboration avec l'Association nationale des praticiens nigériens des arts du Théâtre (NANTAP) et informer le public sur les pratiques culturelles pouvant contribuer à freiner la propagation de la pandémie du VIH / SIDA en Afrique;
 - ❖ conférence publique en décembre 2006 sur le thème «**Notre culture et nos traditions peuvent-elles aider à vaincre la corruption ?** ». Le conférencier était le Général de division Ishola Williams (Retraité).
14. Compte tenu de ce qui précède, les ministres sont priés de retenir que:
- ❖ e Centre des arts et des civilisations négro-africaines a été créé par le décret 69 de 1979 du Nigeria pour abriter et entretenir tous les artefacts et rares objets culturels utilisés pendant le FESTAC '77 ;
 - ❖ le Centre réalise ses buts et ses objectifs à travers l'organisation de conférences, séminaires, colloques, ateliers et expositions permettant de présenter au monde entier une image complète du peuple négro-africain en vue de promouvoir la compréhension et l'appréciation de sa très riche culture ;

- ❖ le Centre dispose d'une bibliothèque, d'une galerie d'art et d'un studio abritant une collection d'œuvres d'art d'importance historique pour l'ensemble de la communauté négro-africaine du monde entier ;
- ❖ une recommandation sur la base de l'importance du Centre pour l'Afrique et les Africains de la diaspora a été faite dans un rapport présidentiel de 2000 en faveur du reclassement du Centre.

2010

Thème : Financement durable du Secteur du Développement de la Culture en Afrique. Demande relative à la reconnaissance et à l'approbation du Centre des Arts et de la Civilisation Négro-africaine (CACNA) comme institution culturelle panafricaine par les ministres de la culture de l'union africaine

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1571>

Downloaded from African Union Common Repository